



ECO-CONSTRUIRE UN BÂTIMENT AGRICOLE EN PAILLE (3 jours)

OBJECTIFS

Concevoir un bâtiment agricole en paille du projet à la construction.

PROGRAMME

Jeudi 5 septembre

Comprendre les aspects théoriques liés à l'écoconstruction d'un bâtiment en paille pour préparer son projet.

- Concevoir son projet, ses plans, les étapes de la conception de son ouvrage, la paille (historiques, usages...), choix des matériaux.
- Choix de la méthode de construction, techniques associées, les plans, le terrassements, les fondations, les soubassements...

Jeudi 12 septembre

- Savoir construire son bâtiment en paille et comprendre les techniques mises en oeuvre (pose de la paille, les enduits en terre, chaux : méthodes et conseils)..

Jeudi 19 septembre

Maîtriser les différentes technique employant la terre crue associée à la construction paille (bauge, pisé, adobes...). Etre en mesure de réaliser un enduit en terre crue.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et travaux pratiques en atelier.



Jeudi 5, 12 et 19 septembre 2019



à Riscle (Gers - 32)

Intervenant : Christophe MEROTTO de l'Ecocentre Pierre et Terre.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Eco-construire un bâtiment agricole en paille ou avec d'autres matériaux.

DATES : Jeudi 5, 12 et 19 septembre 2019.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire

Salarié(e) Porteur de projet

Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 22 août** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont de l'Eure

32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :

05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

ÉCO-CONSTRUIRE UN BÂTIMENT AGRICOLE EN PAILLE OU AVEC D'AUTRES MATÉRIAUX

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 21 heures.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : 5, 12 et 19 septembre à l'Ecocentre Pierre&Terre, route de Saint Mont 32400 Riscle. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation :

- Tarif officiel prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles ou autres fonds de formation : 462 euros.

- Tarif si financement personnel : 300 euros.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA.

Consulter la note du VIVEA sur ce sujet « Vivea info PP ». Merci de joindre l'original de l'attestation d'éligibilité à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.